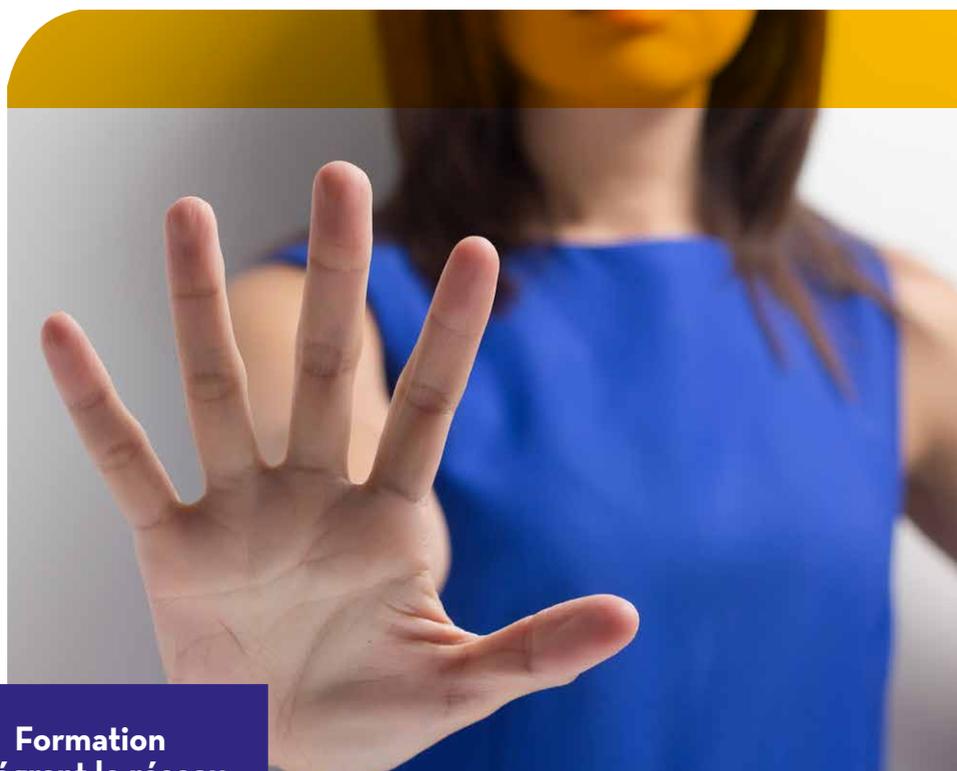


# FORMATION

## Accueil et prise en charge au cabinet dentaire

des femmes victimes de violences

*Formation obligatoire (Loi du 4 août 2014)*



**Formation  
intégrant le réseau  
d'acteurs  
de proximité**

**Le 9 avril 2020**  
à La Rochelle (17)

**Le 17 sept. 2020**  
à Bayonne (64)

*Date à venir en  
2020 à Périgueux*

# FORMATION



## Accueil et prise en charge au cabinet dentaire des femmes victimes de violences

Tous les 3 jours en France, une femme décède à la suite de violences au sein du couple. 1 femme sur 10 est, ou a été, victime de violences en France : **il y a forcément des femmes victimes dans votre patientèle :**

- Que faire en tant que professionnel de santé face à ce problème ?
- Comment décoder les comportements et repérer les femmes victimes de violences ?
- Vers quelles structures les adresser ?

Cycles de la violence, psycho-trauma, différence juridique entre violence et conflit, certificat médical initial, ITT, réseau des associations de proximité : tous ces points seront abordés pour vous permettre

d'être un maillon efficace dans la chaîne des professionnels engagés pour aider les femmes victimes de violences.

**Une formation clinique unique en France** avec des cas cliniques pour prendre conscience de notre posture, consciente ou inconsciente, par rapport à une femme victime de violences

Cette formation permet de relire des situations professionnelles ou personnelles, des représentations sociales, des a priori, qui peuvent empêcher une attitude professionnelle médicale.

Des liens de professionnels à professionnels se nouent avec les intervenants de proximité, ce qui facilite les contacts par la suite...

# Offre Spéciale

## pour les chirurgiens-dentistes libéraux en Nouvelle-Aquitaine

Places limitées à 20 participants

Objectifs pédagogiques :

**Connaître, repérer et comprendre :**

- Les spécificités d'accueil et de prise en charge des femmes victimes de violences
- Les différents traumatismes bucco-dentaires liés à des violences
- Les éléments cliniques devant figurer dans le certificat médical initial
- L'état du droit applicable en matière odontologique
- Les préconisations thérapeutiques et médico-légales
- La prise en charge et l'orientation des victimes

**Prix de la formation :**  
**400 €**



Hauteur de la participation de l'URPS Chirurgiens-dentistes Nouvelle-Aquitaine :  
**200 €**



**Reste à régler pour le praticien :**  
**200 €**

Les 200 € restants peuvent être 100 % remboursés par le FIF PL, sous réserve d'un crédit suffisant et selon les conditions FIF PL. Il suffit de faire une demande de prise en charge sur : [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)

**urps**  
CHIRURGIENS DENTISTES NOUVELLE AQUITAINE  
L'union par l'action

**L'URPS Chirurgiens-Dentistes Nouvelle Aquitaine participe activement au financement de cette formation.**

VOIR LE PROGRAMME



### Durée

1 journée de formation en présentielle



### Horaire

Début : 9h  
Fin : 17h30



### Public

Chirurgien-dentiste  
Assistant(e)-dentaire



### Intervenants

Psychologue,  
Juriste spécialisée,  
Référénte violences,  
Chirurgien-dentiste du département

# PROGRAMME

## Journée de formation

### Matin (9h - 12h30)

- › Etat des lieux sur les violences faites aux femmes
  - › Cas cliniques et obligations médico-légales
- › Approche de la psychologie traumatique dans le cadre du cabinet dentaire

### Après-midi (14h - 17h30)

- › Cas cliniques et obligations médico-légales
- › Procédures juridiques liées aux spécificités odontologiques
- › Place du chirurgien-dentiste dans le réseau départemental de prise en charge

### Approche pédagogique

- › Alternance entre apport de connaissance théoriques et pratiques, travail en groupe, mise en situation, ateliers
- › Remise d'un livret pédagogique et de fiches réflexes

**Une attestation de formation obligatoire vous sera délivrée à l'issue de la formation**

Pour toute question éventuelle :

**Tél : 05 81 02 41 93**

**Mail : [ffcd.secretariat@gmail.com](mailto:ffcd.secretariat@gmail.com)**



# FORMATION

## Accueil et prise en charge au cabinet dentaire

des femmes victimes  
de violences

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Prix de la formation : 400 €

Participation URPS Nouvelle Aquitaine : 200 €

**Reste à régler pour le praticien libéral : 200 €**

*Les 200€ restants peuvent être 100 % remboursés par le FIF PL, sous réserve d'un crédit suffisant et selon les conditions FIF PL. Il suffit de faire une demande de prise en charge sur : [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)*

### Conditions pour bénéficier de l'offre partenaire URPS NA :

Pour participer à cette formation, vous devez être chirurgien-dentiste libéral exerçant dans une commune de la région Nouvelle Aquitaine.

### Conditions pour bénéficier de la prise en charge du FIF PL :

- Je suis chirurgien-dentiste exerçant en libéral
- Je fais une demande de prise en charge sur le site du FIF PL et je retourne le bulletin d'inscription complété et accompagné d'un chèque de règlement d'un montant de 200 € à : FFCD - 18, rue Charles Portal Bât C1 - 81000 ALBI

### Conditions pour bénéficier d'une prise en charge pour les assistant(e)s-dentaires :

- Je retourne le bulletin d'inscription complété et accompagné d'un règlement de 400€ à : FFCD - 18, rue Charles Portal Bât C1 - 81000 ALBI
- Je fais une demande de prise en charge sur : [www.actalians.fr](http://www.actalians.fr)

Veuillez retourner ce bulletin à :

Secrétariat FFCD - 18, rue Charles Portal Bât C1 - 81000 ALBI



# FORMATION

**Accueil et prise  
en charge au cabinet  
dentaire**  
des femmes victimes  
de violences

## BULLETIN D'INSCRIPTION

**Indiquez la date choisie :**

9 avril 2020 à La Rochelle     17 septembre 2020 à Bayonne

**Inscription / praticien :**

Nom et prénom du participant : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

RPPS (*carte de l'ordre*) : .....

ADELI : .....

Tél : .....

Email (*obligatoire*) : .....

**Inscription / assistant(e) dentaire :**

Nom et prénom du participant : .....

Nom et prénom de l'employeur : .....

Adresse de l'employeur : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél : .....

Email (*obligatoire*) : .....

**Pour toute question éventuelle :**

Tél. 05 81 02 41 93 - Mail : [ffcd.secretariat@gmail.com](mailto:ffcd.secretariat@gmail.com)

**Veuillez retourner ce bulletin à :**

Secrétariat FFCD - 18, rue Charles Portal Bât C1 - 81000 ALBI